



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, CLIC, HABITAT LOGEMENT

HABITAT INTERMÉDIAIRE DES SENIORS, LA GRANDE ENQUÊTE, LA SUITE !

Mis en ligne le 27 octobre 2021

Après une première étude « quantitative » de l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) sur les dynamiques sociodémographiques du territoire, le bilan confirme bien la nécessité de développer l'offre de logements à destination des seniors, pour répondre aux besoins liés au vieillissement de la population. En parallèle, la CCEG a organisé une consultation citoyenne, des ateliers de libre expression, pour le volet « qualitatif » de l'étude sur « ce que doit être un logement intermédiaire ».

3 ateliers se sont tenus depuis le mois de juillet, avec un panel d'une soixantaine d'habitants de plus de 60 ans. Organisés par le service Habitat de la CCEG en partenariat avec les CCAS des 3 communes, Héric, Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre, ces ateliers avaient pour objectif, de faire s'exprimer nos seniors sur l'habitat « idéal », maintenant ou dans un avenir relativement proche (5-15 ans), avec ou sans projet de changement de domicile.

Alors, quels sont les premiers enseignements à retenir de ces échanges ? L'habitat « idéal » est à proximité immédiate des services et commerces pour pouvoir s'y rendre à pied. Sont privilégiés les T2 ou T3 au T1 pour pouvoir accueillir la famille, avec de préférence un logement individuel de plain-pied, plutôt que du collectif, avec un espace privatif extérieur, jardin ou terrasse.

Nos seniors font le souhait également de rester « entre seniors » dans un même programme de logements, conscients d'un mode de vie différent des plus jeunes. Ouverts à une grande mixité, ils espèrent une certaine diversité parmi les locataires mais en évitant d'avoir des plafonds de ressources trop bas, au risque d'en exclure certains. Enfin la convivialité n'est pas oubliée et ils entendent bien pouvoir se rencontrer, dans une salle ouverte à tous prévue à cet effet, ou dans un espace vert avec des bancs pour les beaux jours... Toutes ces suggestions nourriront le prochain plan d'actions en faveur de l'habitat intermédiaire pour construire à l'avenir des logements qui correspondront au mieux aux besoins de nos seniors.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.